

Mesure 21 : Fondation de coopération scientifique

Fondateurs et membres du Conseil d'Administration (mise à jour 15 janvier 2010)

Le Conseil d'Administration de la Fondation Plan Alzheimer est composé de trois collèges

- les organismes publics : Inserm (3 sièges), EHESP (2 sièges), CNSA (1 siège)
- les personnalités qualifiées : le Président (Philippe Lagayette), la Vice-Présidente (Florence Lustman), France-Alzheimer, le collectif Alzheimer, le DGRI, le DGS
- les fondateurs privés (six sièges)
- le représentant des chercheurs et enseignants-chercheurs

L'ensemble des versements de l'Etat au fonds de la fondation (14 350 000 €) ont été perçus par la Fondation.

Quatre laboratoires pharmaceutiques sont membres fondateurs (apport de 5 M€ sur 5 ans dans le cadre d'un engagement irrévocable fondé sur un acte notarié)

- les laboratoires SERVIER
- les laboratoires Sanofi-aventis France
- les laboratoires Merck-Sharp-Dohme et Chibret
- le laboratoire AstraZeneca (depuis décembre 2009)

Les laboratoires IPSEN entrent « progressivement » avec un apport de 1 M€ en 2008 et une position « d'observateur au CA ». Leur position de fondateur sera définitivement confirmée dès que l'apport progressif des 5 M€ sera achevé.

Deux autres laboratoires ont apporté une participation spécifique significative :

- les laboratoires Wyeth avec un don de 1M€ en 2008 ciblé sur la mesure 29 (cohortes de patients)
- les laboratoires Pfizer avec un don de 487 362, 81€ en 2008 à l'occasion de la rencontre du CEO avec le Président de la République.

Les élections pour désigner le représentant des chercheurs et enseignants-chercheurs est en cours de mise en place et pour une désignation au plus tard le 28 juin 2010.

La Fondation s'est dotée d'un règlement intérieur qui précise son fonctionnement et le rôle respectif de ses instances.